



## Probleme sur achat vente de vehicule

Par **mick59**, le **04/01/2008** à **22:35**

bonjour ,

j'ai acheter un vehicule a un particulier en septembre, en novembre je revend ce vehicule. quelque temps apres le nouveau propriétaire me dit qu'il a porter le vehicule au garage et qu'il a 100000km de plus que ce que le compteur indique moi j'ai en ma possession le controle technique effectuer par le premier propriétaire stipulant que le vehicule au mois d'aout (date du passage au controle technique ) comptabiliser 57000km .

le nouveau propriétaire a porter plainte contre moi j'aimerais savoir ce que je puisse faire etant donné que je n'ai jamais eu de probleme de ce type  
en vous remerciant et d'ans l'attente d'une reponse de votre part

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **10/01/2008** à **11:42**

Bonour,

A mon sens, et si vous êtes entendus par les services de police suite au dépôt de plainte, il faudra leur donner les coordonnées du premier propriétaire ou du garage de contrôle technique puisque l'un des deux est à l'origine de la manoeuvre.

Cordialement,

Antoine ETCHEVERRY  
[www.etcheverry-avocat.com](http://www.etcheverry-avocat.com)